

Edito

TRECORROISES, TRECORROIS,

L'an dernier à la même époque, je vous faisais part de mes inquiétudes quant à la situation économique, financière et sociale de notre pays. Malheureusement, les choses s'aggravent : le vocable « reprise » utilisé encore il y a quelques mois a fait place à ceux de « rigueur », d'« austérité » rejetés par le gouvernement et pourtant bien réels.

La croissance annoncée et tant espérée continue de piétiner (+0,1 le 1^{er} trimestre 2010 pour 0,2 de moyenne en Europe) rendant illusoire le remboursement progressif de notre dette nationale et la réduction du chômage qui ne cesse de croître. La précarité qui touche de plus en plus de nos concitoyens s'installe durablement...

Dans ce climat défavorable et compte tenu de la réforme des collectivités territoriales qui va réduire sensiblement les marges de manœuvre du Conseil Général et du Conseil Régional nous savons déjà que les aides financières aux communes vont régresser. Particulièrement visés, la culture et le sport où les subventions espérées sont revues à la baisse, ce qui ne présage rien de bon pour l'avenir de ces activités.

A Tréguier, par exemple, la subvention du Conseil Général au profit du Théâtre de l'Arche est annoncée à la baisse alors que chacun sait l'effort considérable apporté par la ville pour le bon fonctionnement de cet outil remarquable. Une lueur d'espoir toutefois pourrait venir de la Communauté de Communes des Trois Rivières qui, à défaut de prendre la compétence culturelle tant souhaitée, serait disposée à nous aider sous la forme d'une contribution de solidarité communautaire.

En dépit de nos difficultés, nous sommes toutefois disposés à maintenir pour cet été 2010 les différentes animations auxquelles vous êtes attachés. Les Mercredis en fête pour lesquels des discussions avec certains commerçants ont eu lieu, quant à leur nombre, sont maintenus à 5 avec une participation financière de ces derniers.

L'opération CAP ARMOR qui propose des activités sportives et culturelles et qui s'adresse à tout public (de 7 à 77 ans !) est reconduite pour 6 semaines du 12 juillet au 20 août.

Auront lieu également 2 expositions gratuites à la Chapelle des Paulines et dans une salle de la mairie du 10 juillet au 18 août avec pour thème la peinture.

Je citerai également des activités proposées par des associations et que la ville de Tréguier s'est engagée à soutenir : la fête de la bière les 3 et 4 juillet, un salon du livre les 25 et 26 septembre...

Voilà, mes chers concitoyens, une présentation succincte des animations estivales, présentation qui, je l'espère, va corriger un peu la morosité de mes propos de ce début d'éditorial.

Je vous souhaite à tous un très bel été 2010.

Michel Sohier, Maire



Hommage à notre amie Michèle Dabadie trop vite emportée

Dimanche de Pâques 4 avril, nous apprenions que notre amie du Conseil Municipal, Michèle DABADIE, venait de décéder après une courte et impitoyable maladie. Connaissant depuis fin octobre 2009 quelques ennuis de santé, il a fallu attendre le début du mois de Février pour que la cause en soit connue : Michèle avait un cancer.

Quand je l'ai appris, j'avoue ne pas avoir été particulièrement inquiet, convaincu que Michèle

vaincrait ce terrible mal. Cela n'a malheureusement pas été le cas et nous devons donc désormais compter sans elle.

A Tréguier depuis 7 ans, elle s'était fait connaître et apprécier par son implication dans la vie associative de notre commune. Fidèle du Centre Culturel Ernest Renan et du Club des Aînés, elle s'était fait suffisamment de relations pour être élue Conseillère Municipale en mars 2008. Depuis son élection, Michèle s'était beaucoup investie dans nos fréquentes réunions de travail où, avec tact et gentillesse, elle nous prodiguait ses conseils.

Michèle était une très bonne conseillère municipale : sa disparition brutale laisse un grand vide dans notre équipe.

A Etienne son compagnon, à ses enfants et petits enfants, à toute la famille, la ville de Tréguier, par mon entremise, renouvelle ses sincères condoléances.

Michel Sohier, Maire

Permanence du Maire

Sur rendez-vous uniquement

Permanences des adjoints

Lundi 10h30 à 12h	Marie-France RANNOU
Mardi 10h à 12h	Jean-Michel HUON
Mercredi 10h30 à 12h	Anne GAUTIER
Jeu'di 10h à 12h	Jean LE MERDY
Vendredi 10h à 12h	Michel LE HENAFF
Samedi 10h30 à 12h	Serge KERAMBRUN

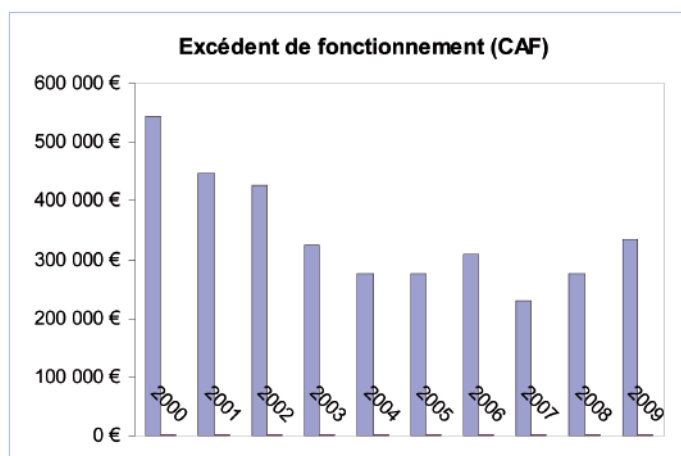
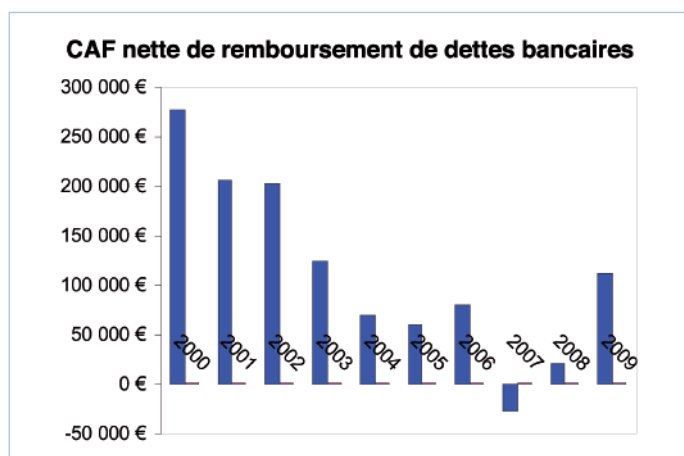
La municipalité maîtrise les dépenses et gère avec prudence

	2008	2009		2008	2009
Dépenses de fonctionnement	2 715 000 €	2 755 000 €	Dépenses d'investissement	564 000 €	2 485 000 €
Recettes de fonctionnement	2 990 000 €	3 088 000 €	Recettes d'investissement	548 000 €	2 519 000 €
Excédent de fonctionnement	275 000 €	333 000 €	Excédent d'investissement	-16 000 €	34 000 €

Le Conseil Municipal a voté les différents budgets à l'unanimité.

Le compte administratif de la Ville 2009 fait apparaître, en fonctionnement, des dépenses (+1,4 %) et des recettes (+3,2 %) en légère augmentation. On notera en particulier la baisse des charges à caractère général (-3,24 %), des charges de personnel (-2,39 %) et des charges financières (-2 %) ; le coût du Secteur culturel (Théâtre de l'Arche, Mercredis en Fêtes, Bibliothèque) est stabilisé (-2,7 %). Les dotations de l'Etat sont en baisse. Les taxes additionnelles aux droits de mutation (immobilières) continuent à baisser dans ce contexte économique difficile.

En conséquence l'excédent de fonctionnement (CAF) de la ville a augmenté et atteint 333 000 € atteignant le niveau de 2003 (voir graphique). Cela a permis d'obtenir une capacité autofinancement nette de 112 000 €, montant qui a retrouvé le niveau d'il y a 6 ans (voir graphique). C'est un signe favorable, même si les résultats restent modestes.



Le budget d'investissement est à corriger en tenant compte du réaménagement de la dette qui concernait 1 800 000 €. En réalité nous avons réglé pour les travaux en 2009, presque un million d'euros financés en partie par des subventions (12 %), par le nouveau dispositif de récupération de TVA (13 %) et par nos excédents (53 %).

Tout en limitant la dette nous avons pu ainsi maintenir les taux d'imposition.

Pour 2010, nous avons prévu un budget primitif équilibré à 2 948 000 € en fonctionnement et 1 732 000 € en investissements. Les principales grosses dépenses concerneront l'étude de l'aménagement du centre-ville, la passerelle Saint-François, le terrain multi-activités et le programme de voirie 2010. Ces dépenses seront couvertes par les subventions obtenues et un emprunt.

Quant au budget (compte administratif) du **Port de Plaisance**, il est très serré : les dépenses d'exploitation s'élèvent à 322 000 €, les recettes d'exploitation à 359 000 € soit un solde d'exécution de 37 000 € sur l'exercice 2009. En tenant compte du déficit de 35 000 € de l'année 2008 il en résulte un excédent d'exploitation d'environ 2 000 €.

- les charges à caractère général ont baissé de 7,2 % mais les charges financières ont augmenté fortement du fait de la prise en compte de l'emprunt pour le dévasage.

- les recettes ont augmenté en raison de l'augmentation des tarifs et de la location du nouveau bâtiment communal (restaurant).

Ce résultat positif (négligeant l'année dernière), est toujours pénalisé par le rappel d'impôts portant sur les années 2004, 2005, 2006, 2007 et par un rappel de dotation aux amortissements.

Les investissements du Port de Plaisance sont en dépenses de 203 000 € et en recettes de 142 000 € ; le bilan négatif est compensé par les reports 2008 (268 000 €).

Le budget primitif 2010 s'équilibre en exploitation à 289 000 € et en investissements à 399 000 €. Les principaux travaux prévus concernent les études pour les pieux et l'aménagement du bâtiment communal pour accueillir l'Office de Tourisme et la nouvelle capitainerie.

Journées du patrimoine : samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010

La Ville de Tréguier participe pour la Seconde année consécutive aux Journées du Patrimoine. Outre la Cathédrale et le Cloître, l'Hôtel de Ville ouvrira de nouveau ses portes. Les Trégorrois pourront visiter, sous la conduite des élus municipaux, la Salle d'Honneur de la Mairie, la chambre dite de «l'évêque» et le bureau de Monsieur le Maire.

Au moment où la municipalité engage des études à propos de l'Ancien Palais Episcopal, c'est une opportunité de redécouvrir ces bâtiments historiques devenus Hôtel de Ville sous le mandat de Gustave de Kerguézec et inauguré en 1923, à l'occasion du centenaire de la naissance de Renan, par Raymond Poincaré, Président du Conseil et ancien Président de la République.

A l'occasion de ces Journées du Patrimoine, il vous sera aussi proposé une balade commentée sur le tracé de la conduite d'eau qui alimentait, dès 1610, la fontaine place du Martray. Un plan de cette date se trouve dans les Archives de la Mairie. Construite par Adrien d'Amboise, l'évêque qui fit aussi édifier le Palais Episcopal, cette canalisation allait chercher l'eau à la source de Creven en Plouguil à 2700 mètres, en passant sur le pont-aqueduc du Guindy.

Pour le 400^{ème} anniversaire de cet ouvrage, c'est une randonnée commentée, au départ de l'Hôtel de Ville, qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir des ouvrages et des sites oubliés.

Restauration de la Passerelle St-François

La convention entre la Fondation du patrimoine représentée par Geneviève Le Louarn, déléguée départementale et les acteurs de la restauration de la Passerelle Saint-François, les communes de Plouguiel et Tréguier et l'association «la Passerelle Saint-François» a été signée en présence de Pierre Simunek, le sous-préfet de Lannion.



Il s'agit d'une opération exemplaire par l'entente parfaite entre les deux communes de Plouguiel et de Tréguier, un acte majeur qui officialise la mise en place d'une défiscalisation des dons des particuliers et des entreprises. Une déductibilité à hauteur de 66% pour les premiers et 60% de l'impôt sur les sociétés pour les seconds. Il va permettre de lancer la campagne de souscription.

Exemples des déductions fiscales :

Pour les particuliers, votre don est déductible soit de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable) et un don de 100 € donne 66 € d'économie d'impôt, ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50 000 €) et dans ce cas, un don de 100 € donne le droit à 75 € d'économie d'impôt

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don (dans la limite de 5% du chiffre d'affaire) et du coup un don de 500 € donne 300 € d'économie d'impôt.

Chèque à l'ordre de "Fondation du patrimoine/ passerelle SAINT-FRANÇOIS" et à adresser à la passerelle SAINT-FRANÇOIS - Mairie de TRÉGUIER - 22220 TRÉGUIER

Exposition d'Yvon Carlo

L'association «la Passerelle Saint-François» vous invite à découvrir l'exposition des toiles d'Yvon Carlo, peintre aquarelliste dans la salle d'honneur de la Mairie de Tréguier du vendredi 18 juin au dimanche 4 juillet 2010 de 10h à 12h et de 15h à 18h

Feu de la St-Jean

La passerelle Saint-François organise le feu de la St-Jean le 26 juin 2010 à la plage de Saint-François avec un repas sous tente : Kir, entrée, saucisse ou maquereau grillé, pommes de terre sautées aux lardons, fromage et dessert avec animation musicale "fest-noz" par des sonneurs locaux réputés avec, en clôture, le traditionnel feu de la St-Jean. Prix du billet 13 €. Inscriptions au 02.96.92.36.91

Comenius Regio



La délégation écossaise du projet Comenius Regio reçue à l'hôtel de ville

Le projet «Comenius Regio», l'un des 14 retenus par la Commission européenne, s'est fixé pour mission de donner des outils pédagogiques aux enseignants du primaire du Trégor et d'Écosse. Les partenaires sont à la fois les collectivités, les écoles et les associations de parents d'élèves de Perthshire et Kimross au nord d'Edimbourg, et ceux de Tréguier.

Cette première visite écossaise a permis aux enseignants de se rencontrer, de mettre en commun leur travail et de mettre en place la prochaine étape du projet, le déplacement des trégorrois en Écosse ce mois-ci.

Chargé de recevoir la délégation, Jean-Michel Huon, premier adjoint, a expliqué l'appellation Comenius retenue par Bruxelles. Un contestataire religieux Morave du XVII^e, auteur du précepte «tout doit être enseigné sans distinction de richesse, de religion et de sexe» tandis Marie-France Rannou, adjointe aux affaires scolaires, a salué l'équipe enseignante qui s'est investie dans cette aventure et qui va permettre de découvrir et de mieux comprendre la culture et le système éducatif des deux régions. A noter qu'un échange de correspondance doit être mis en place entre les élèves de l'école publique de Tréguier et ceux d'Écosse.

« L'Accueil de Jour au Centre Hospitalier de Tréguier »

L'accueil de jour du Centre hospitalier de Tréguier est une structure qui accueille **du lundi au vendredi de 9 h à 17 h des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées vivant à domicile, et peut accueillir une dizaine de personnes.** Pour la personne âgée, l'Accueil de jour permet de préserver son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et d'entretenir ses facultés cognitives.

Pour les aidants, l'accueil de jour leur permet de prendre du recul et de s'occuper de soi, de s'octroyer des moments de répit.

Une **équipe pluri-professionnelle assure cet accueil** : aide-soignant, aide médico-psychologique, psychologue, ergothérapeute, diététicienne, assistante de service social, médecin et cadre de santé.

Un projet individuel est élaboré pour maintenir un niveau d'autonomie compatible avec sa vie à domicile.

Différentes activités, **adaptées aux capacités de chacun**, sont proposées (activités de la vie quotidienne, activités de motricités, activités de stimulation psycho-sensorielles, activités ludiques).

Le transport est organisé et financé par le Centre hospitalier de Tréguier.

Pour constituer une pré-inscription, **vous pouvez contacter l'Assistante Sociale Coordinatrice** ☎ 02 96 92 10 60.

Une association née en Bretagne en 1975

L'association des Petites Cités de Caractère de Bretagne, créée en 1975, regroupe aujourd'hui 23 petites agglomérations de Bretagne de moins de 6 000 habitants, présentant les caractéristiques d'une ville ancienne, dotées de ce fait, d'un patrimoine urbain de premier ordre, en phase avec leur histoire et leurs activités prestigieuses d'antan.

Nous y retrouvons d'anciens centres religieux (ex : Tréguier ou Locronan), des villes castrales (ex : Malestroit ou Moncontour), des cités côtières (ex : Roscoff) et qui, pour certaines, sont parfois devenues de simples «bourgades» avec un patrimoine bâti très important à leur charge.

L'appartenance à l'association est un atout de promotion touristique par le label «Petites Cités Caractère de Bretagne» (ex panneaux d'entrée de ville) et par le regroupement aux «Cités d'Art en Bretagne» (ex : Dinan, Concarneau, Quimper, etc.), ce qui permet la découverte d'une autre Bretagne historique et authentique pour les visiteurs venus d'autres régions de France ou d'autres pays.

Ce tourisme patrimonial favorise la découverte de ces petites villes disséminées dans toute la Bretagne.

L'association permet aussi à la Ville mais aussi aux propriétaires, lors de travaux, de bénéficier de subventions spécifiques de la Région Bretagne.

Depuis 2009, une association nationale

En juin 2009, une charte nationale des Petites Cités de Caractère a été signée à Besançon par 4 partenaires : les réseaux de Bretagne, des Deux-Sèvres, des Pays de la Loire et de Franche-Comté.

D'autres réseaux existent, les Alpes de Haute Provence, l'Ardèche, etc., mais leurs critères sont pour le moment trop différents.

Il est bien noté que chaque réseau doit être vigilant sur l'utilisation de ce label et que chaque réseau doit contrôler régulièrement le respect de la charte auprès des communes adhérentes.



L'amélioration du patrimoine sur Tréguier : les subventions

Tréguier et Pontrieux sont rentrées dans l'association la même année en 1987.

Selon un bilan fait en 2008, le total de subventions attribuées par la Région sur 21 ans donne 331 637 € de subventions pour Tréguier, dont 242 872 € pour la commune et 67 313 € pour les particuliers et 835 541 € pour Pontrieux dont 484 040 € pour la commune et 313 388 € pour les particuliers.

Une énorme différence !

Pontrieux a su valoriser son patrimoine dans un objectif touristique et surtout inciter les particuliers à rénover leur patrimoine avec 200 façades restaurées avec l'aide de ces subventions!

Tréguier a vraiment pris un retard irrattrapable car aujourd'hui les critères d'attribution sont plus cadrés et les montants de subvention à la baisse de 10 %.

Toutefois, les propriétaires d'immeubles situés dans le périmètre du secteur sauvegardé de la ville, s'ils souhaitent réaliser des travaux extérieurs, visibles de l'espace public, soumis parfois à des contraintes architecturales, peuvent se renseigner auprès des services de la mairie, afin de bénéficier de subventions de la Région.

La visite de la commission de contrôle : le label sera-t-il renouvelé ?

L'association, pour maintenir un label de qualité conformément à la charte nationale organise tout au long de l'année des visites de contrôle des 23 PCC de Bretagne.

L'objet de ces visites est de juger de l'engagement de la commune sur deux axes, à savoir entretenir, restaurer et mettre en valeur le patrimoine, à embellir et requalifier les espaces publics conformément aux exigences du site et à sa typologie, et de l'engagement de la commune à développer un tourisme patrimonial à l'année, à développer l'animation, à améliorer l'accueil du public.



Lors de la précédente assemblée générale des PCC de Bretagne à Vannes le 18 février 2010, où 12 communes avaient déjà été visitées, il a été décidé que la commune de Lizio ne pouvait plus, au vu des critères d'adhésion, rester dans l'association et que la commune de Guerlesquin était déclassée pour une durée de 3 ans car elle ne s'engageait pas réellement dans la mise en valeur du patrimoine.

Le résultat de la visite de contrôle de Tréguier sera présenté lors de la prochaine assemblée générale à Roscoff fin juin 2010.

Deux points négatifs ont été portés à notre connaissance. Le premier est que des propriétaires réalisent des travaux sans déclaration et accord préalable (menuiserie en PVC, néon, store commercial, etc.). Ces éléments ne peuvent être acceptés dans un tel secteur historique.

Ensuite que des commerçants submergent l'espace public de panneaux publicitaires. La vue patrimoniale, l'objet même de la visite touristique est altérée et les touristes ne peuvent plus prendre de photos sans cette pollution visuelle.

Claude Morin, le président de la Commission de contrôle et maire honoraire de Quintin, s'est refusé à dévoiler l'avis de la commission. Maintenant certaines questions sont déjà posées pour l'avenir de Tréguier dans l'association.

La Ville de Tréguier fait-elle tous les efforts pour rester dans l'association des Petites Cités de Caractère de Bretagne ? Nous pouvons le penser au regard de l'investissement prévu ces prochaines années dans l'aménagement du centre-ville.

Les habitants de Tréguier souhaitent-ils eux que leur ville demeure une petite cité de caractère et que son patrimoine soit mis en valeur ? Et les commerçants souhaitent-ils que continue le tourisme patrimonial, important pour notre cité ?

Si oui c'est donc l'affaire de nous tous, élus, habitants et commerçants de Tréguier de valoriser notre patrimoine car ce n'est pas seulement le plaisir des yeux mais c'est aussi un vecteur économique important pour notre petite ville.

Les travaux

Ces derniers mois, la physionomie de quelques rues de la ville a été modifiée. Principales priorités : la sécurité des piétons et la réduction des vitesses.

Le dernier chantier en date du programme de voirie 2010 s'est terminé par l'aménagement des abords du centre hospitalier et du collège Ernest Renan.

Les visiteurs ou les usagers des deux sites pourront désormais traverser la rue de la Corderie dans de meilleures conditions de sécurité.

Auparavant, rue Chateaubriand, des rétrécissements avec coussins berlinois en caoutchouc, avaient été mis en place à plusieurs endroits de la rue obligeant les automobilistes à réduire leur vitesse. Devant l'école maternelle du centre, rue de Minihiy, la mise en place de potelets et barrières permet à nos bambins et leurs parents de cheminer en sécurité. Par la même occasion, les abords du calvaire à proximité ont été mis en valeur.



D'autres travaux de rénovation de trottoirs ont été réalisés : rue Poul Raoul, du Manoir Saint-André, Saint-Tugdual, impasse du 8 mai. Un parking dans l'enceinte du stade Yves Meudal a été aménagé, libérant la rue de Minihiy les jours de match et des surfaces sur les quais ont été recouvert d'un revêtement adapté.

Les allées du cimetière du Bilo ont aussi fait l'objet d'une

sérieuse remise en état. Si les allées extérieures ont reçu un enrobé classique, les centrales ont été recouvertes d'un enrobé au liant végétal de couleur ocre du plus bel effet. En plus d'être écologique ce revêtement facilitera aussi l'entretien en diminuant les surfaces à désherber.

La demande de lieu pour déposer les urnes après incinération, devient de plus en plus importante. 3 nouveaux columbariums de 8 places chacun ont été implantés de part et d'autre de l'allée centrale.



Juste au dessus, 12 cavurnes ont été construits. Ces petits caveaux peuvent recevoir de 2 à 4 urnes et le concessionnaire peut y édifier le monument de son choix.

L'entreprise Bourgeois Pichard de Minihiy Tréguier a réalisé ces travaux de voirie pour un montant global de 244 112 euros TTC. Toujours dans le même souci de sécurité, est envisagé dans les prochains travaux, un aménagement dans la rue Saint André pour réduire y la vitesse. Il serait positionné de nouvelles zones de stationnement et un rétrécissement. L'effet de «baïonnette» ainsi obtenu imposera le passage d'un seul véhicule à priorité montante et devrait gêner les usagers motorisés pressés. Une mise en situation avec des séparateurs en plastique, doit être positionnée comme test.

Bâtiment communal du port

L'office de tourisme et la capitainerie bientôt en service dans le bâtiment communal du port.



Le bâtiment communal, dans lequel fonctionne déjà le restaurant Le Ponton, abritera bientôt l'office de tourisme et probablement un ou deux autres commerces, ainsi que la capitainerie à l'étage. Les 150m² réservés au tourisme seront à disposition début juillet. En contiguïté, un autre local d'approximativement 160m² au sol, avec accès côté rue et côté port, devrait être disponible à la location dès l'automne.

Au-dessus, l'étage, accessible par un escalier extérieur en pignon nord, sera réservé aux services portuaires. La nouvelle capitainerie disposera ainsi d'une vue panoramique sur les pontons et sur l'entrée du port. Ces travaux vont s'effectuer dans la continuité de ceux du rez-de-chaussée, pour une mise à disposition probable à l'automne.

Ça bouge dans les personnels de la ville

Depuis quelques mois, de nouveaux personnels sont venus compléter les équipes des employés municipaux suite à un départ en retraite et à des mutations.



Au restaurant scolaire, Christian Le Roi, cuisinier au foyer-logement de Ploumilliau, a remplacé Frédéric Le Gall qui avait sollicité sa mutation à Plouguiel. Il s'occupera également des préparations pour les réceptions de la Ville.

Aux espaces verts, Christophe Rannou est le nouveau coordinateur du secteur environnement au poste de Jean-Yves Le Minous parti à la direction des services techniques de Plougrescant.

Eric Vernhes et Cyril Desnoyers, nouvelles recrues sont venues compléter les effectifs des services techniques au secteur environnement. Gérard Razavet a été embauché dernièrement en CAE pour renforcer l'équipe du pôle environnement à l'entretien des rues et des cimetières.



Eric Coquentin est le nouveau responsable du Service Culturel. Directeur du centre culturel de Bonnières-sur-seine, il succède donc à Daniel Salaün qui a souhaité relever un nouveau défi à la tête du nouvel espace culturel «le Sémaphore» à Trébeurden.

Isabelle Leseigneur remplace Maryvonne Sahuc partie en disponibilité et sera désormais la responsable de la Bibliothèque Municipale Henri Pollès. Bernadette Sivilier est, du coup, stagiaire sur le poste vacant en bibliothèque.

Sabine Derrien, employée remplaçante au service entretien de la Ville depuis plusieurs années est stagiaire.

Albert Floury a, quant à lui, fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} novembre 2009. Il avait débuté aux services techniques de la ville en 1983 après 16 ans de Marine Marchande.

Par ailleurs, comme chaque année, la Ville a recruté 19 saisonniers pour remplacer ou compléter l'équipe des employés municipaux durant l'été et assurer certaines animations culturelles et sportives.

Mercredi 14 juillet sur les quais

Concours de pétanque gratuit avec tirage au chapeau organisé par l'AST Pétanque
En soirée grand bal populaire et feu d'artifice

Le dimanche 8 août

1^{er} Grand Prix de la Ville de Tréguier
organisé par l'AST Pétanque

Nouveau à Tréguier :

Le Point d'Appui succède à Trégor Insertion

L'association «le Point d'Appui» de Perros-Guirec a pris le relais de l'association intermédiaire «Trégor insertion». Elle offre les mêmes services aux demandeurs d'emplois et aux particuliers demandeurs de services.

Le contact permanent est assuré au 02.96.91.17.22

Une permanence est assurée tous les lundis à l'Espace Solidarité Emploi de Tréguier, 2, rue Pasteur.



La municipalité a honoré Jean-Claude Plusquellec et Jean-Noël Nicolazic, deux agents des services techniques, qui se sont vu remettre la médaille d'honneur communale échelon vermeil pour 30 années de service auprès de la collectivité. Pour le premier nommé, coordinateur du pôle bâtiment et mécanique, en charge d'une équipe de quatre agents, le maire, Michel Sohier, l'a félicité pour sa compétence, son sérieux et sa réactivité. Mêmes éloges pour Jean-Noël qui officie au pôle espaces verts. Embauché à la ville en 1978, Michel Sohier a vanté entre autres ses qualités humaines, sa disponibilité, son enthousiasme au travail et sa bonne humeur.

Le forum des associations aura lieu le mercredi 8 septembre de 14 h à 18h à la salle des fêtes de Tréguier. Comme chaque année, en période de rentrée, c'est l'occasion pour les associations de communiquer sur leurs activités et aux nombreux Trégorrois de se renseigner et de s'inscrire à une activité sportive, culturelle, sociale ou autre... Renseignements : 02 96 92 97 60.



Après une première édition réussie en 2008, l'association trégorroise "Beg Chopin" a décidé de remettre le couvert cet été.

La recette reste inchangée, les principaux brasseurs de Bretagne seront à nouveau présents sur la place du Martray les 3 et 4 juillet et vous feront découvrir leurs produits (à consommer avec modération).

Au programme également de ces 2 jours : animations, concerts gratuits et restauration, à consommer eux sans modération.

Cap Armor

Pour un été sportif et culturel, les animations Cap Armor reviennent pour six semaines.

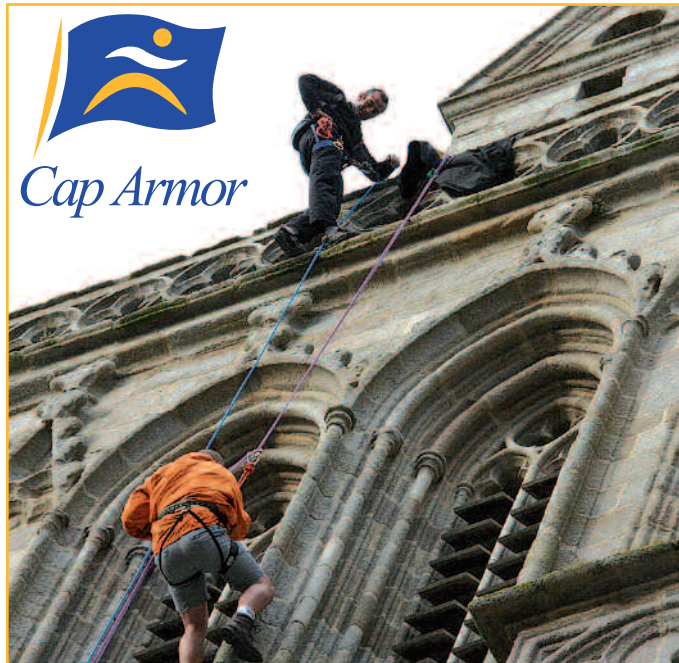
L'objectif de Cap Armor est toujours de faire découvrir et de faire pratiquer aux trécorrois et aux touristes des activités sportives et culturelles, à la carte, avec un encadrement de qualité, pour un prix modique.

Ces animations éducatives et récréatives se déroulent cette année du 12 juillet au 20 août, du lundi matin au samedi midi et sont ouvertes à tous, petits et grands, de 10 ans jusqu'à 77 ans.

Chaque semaine, un nouveau programme, varié est ainsi proposé : kayak, roller, tir à l'arc, sports collectifs, pétanque, escalade, descente en rappel, escrime, tennis, tennis de table, badminton, aquagym, mise en forme, fitness, baptêmes de plongée, accro-branches, équitation, artisanat d'art, ateliers créatifs, cuisines du monde, broderie, danses bretonnes, tournois badminton et foot en salle, percussion, randonnées, etc.

Le programme, édité à 1.000 exemplaires, sera disponible le samedi et distribué dans les commerces, à l'office du tourisme, à la mairie et bien sur au local Cap Armor.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire et d'acheter les tickets correspondant aux activités (48 h à l'avance souhaitées) à la permanence «Cap Armor» situé sur les quais de Tréguier.



LES MERCREDIS EN FÊTE 2010

Place du Martray

Place des Halles

21 juillet	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Louis Jacques Suignard duo (breton)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Livia Monterrey y la mekanica (afro-cubano)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Hervé Guillemer (chants marins)
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger
28 juillet	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Cannibal swing	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Pengollo (Breton)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Maltavern (celtique)
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger
4 août	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Swing to bop	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Gilles Servat (breton)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Les souillés de fond de cale (chants marins)
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger
11 août	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Duo (celtique)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Suroit (canadien)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Francis Jackson Project (funk celtique)
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger
18 août	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Philippe Ménard (blues)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Skolvan	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Ouf, la puce respire à l'oreille du monde
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger



“Complémentaires” : exposition de l’été



Tout comme l’année passée, vous allez pouvoir découvrir cet été une exposition sur deux sites, à l’Hôtel de Ville et à la Chapelle des Paulines.

En effet, nous vous proposons d’apprécier l’œuvre de deux peintres et d’observer leur cheminement au fil du temps. Ils ont déjà été tous deux exposés et appréciés à Tréguier, mais leur travail, en perpétuel mouvement, évolue sans cesse.

D’un coté, **Bernard-Marie Lauté** présente ses bannières, empreintes du passé à la Chapelle des Paulines où elles trouvent toute leur résonance, et de l’autre, **Jean-Luc Bourel** propose ses paysages, comme "vecteurs de l’imagination, de la sortie de soi" dans les salons de l’Hôtel de Ville.

L’exposition "**Complémentaires**" réunit donc à **Tréguier** sur deux sites, deux peintres, amis de longue date. Les œuvres de l’un et de l’autre, "**complémentaires**", cet été pour nous à Tréguier.

"**Complémentaires**" est visible du samedi 10 juillet au mercredi 18 août de 14h30 à 18 h 30 tous les jours sauf le lundi. L’entrée est libre.

“Les Rencontres Littéraires” de Tréguier

“Les Rencontres Littéraires”, premier Festival du Livre de Tréguier, se dérouleront les 25 et 26 septembre prochains dans les salles d’honneur de la Mairie.

Cette manifestation organisée par le Centre Culturel Ernest Renan rassemblera au cours de ces deux journées gratuitement ouvertes au public, éditeurs et auteurs, bibliophiles et amoureux de la littérature et tous ceux qui recherchent ces occasions de rencontres avec les acteurs de la chaîne du livre.

Débats et forums, cafés littéraires et dédicaces, lectures de textes dans le cloître, structureront pour l’essentiel les modalités de ce premier Festival, auquel une vingtaine d’éditeurs et autant d’auteurs ont à ce jour donné l’assurance de leur présence, avec entre autres parmi ces derniers : Marie Le Gall, Soazig Aaron, Yvon Le Men, Alexis Gloaguen, Pierre Cendors, Ricardo Montserrat, Frédéric Paulin, François Asselinier, Ophélie Jaësan... et Maurice Nadeau, grande figure de l’édition et du monde littéraire.

Ce festival soutenu par la ville de Tréguier, la communauté de communes des 3 rivières, et le Conseil Général des Côtes d’Armor s’inscrit dans une démarche de mise en valeur de la création littéraire, à Tréguier, berceau de l’imprimerie en Bretagne et terre d’écrivains célèbres, avec la volonté de défendre et promouvoir une littérature exigeante et de qualité !



Rencontrer, écouter des écrivains «en chair et en os», connaître leurs œuvres de manière plus intime, découvrir les mystères de la création, voilà ce que vous proposent pour ce week-end exceptionnel, François Tanné le Président du CCER, Henri Le Bellec le Directeur du Festival, et toute leur équipe, animés par l’ambition de pérenniser l’événement, convaincus de la nécessité, de la magie et de la grâce de la lecture, en d’autres termes de l’importance des livres et de ceux qui les écrivent.

Henri Le Bellec, Marie-Joëlle Le Tourneur de «Livres et lectures en Bretagne», François Tanné, Odile Riot.